



MENTAL HEALTH EUROPE – SANTE MENTALE EUROPE aisbl
Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles
Tél +32 2 280 04 68 - Fax +32 2 280 16 04
E-Mail: info@mhe-sme.org
Site internet: www.mhe-sme.org



Santé Mentale Europe

RAPPORT ANNUEL 2006



Avec le soutien de la Commission européenne

RAPPORT ANNUEL 2006

Présenté à l'Assemblée Générale

Vienne - 02 juin 2007

TABLE DES MATIERES

MESSAGE DE LA PRESIDENTE.....	2
INTRODUCTION	3
MISSION DE SME.....	4
STRUCTURE DE SME.....	5
FINANCES.....	8
PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITE DE SME	11
PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE ET PREVENTION DES TROUBLES MENTAUX.....	11
INCLUSION SOCIALE ET SANTE MENTALE	12
HANDICAP ET SANTE MENTALE	13
DROITS DE L'HOMME ET SANTE MENTALE.....	14
COMMUNICATION SUR LES QUESTIONS LIEES A LA SANTÉ MENTALE	16

MESSAGE DE LA PRESIDENTE

Chers amis,

L'année 2006 a été marquée par de nombreux développements et réalisations dans le domaine de la santé mentale au niveau européen. On a notamment constaté l'impact du livre vert sur la santé mentale et de la stratégie sur l'inclusion sociale, ainsi qu'une meilleure compréhension du bien être et de la santé mentale de la société. Tous ces thèmes sont désormais reflétés dans les rapports nationaux sur les stratégies de protection sociale et d'inclusion sociale (2006-2008) des Etats membres de l'Union européenne.

Je pense que l'implication des organisations non gouvernementales (ONG) européennes, visant à créer une société civile juste et meilleure, est désormais visible dans les activités entreprises par Santé Mentale Europe (SME) ainsi que dans ses nombreux projets et partenariats ayant pour but de partager les bonnes pratiques et de faire connaître les besoins des personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale, de discrimination ou d'exclusion sociale.

Mon espoir est que la vision positive de SME se reflète dans les politiques et les programmes des Etats membres de l'Union européenne afin que de nombreux groupes de personnes vulnérables, notamment les enfants et les familles, le personnel soignant et les personnes âgées, puissent être capables de mener une vie meilleure et de jouir d'une meilleure santé dans cette nouvelle Europe en expansion.

Alors que nous venons d'accueillir la Bulgarie et la Roumanie au sein de l'Union européenne, nous espérons qu'ils pourront puiser dans les expériences des autres Etats membres afin de réaliser leurs objectifs et promouvoir l'amélioration des services de santé mentale, notamment des services de proximité, et l'adoption de stratégies de désinstitutionalisation.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont soutenu SME, notamment les membres de SME dans de si nombreux pays, ainsi que les usagers et ex-usagers des services, les familles et le personnel soignant, qui connaissent les problèmes de santé mentale, qui font l'expérience de la discrimination et de l'exclusion sociale dans leur vie quotidienne et sur leur lieu de travail et qui nous apprennent tant sur l'impact de la marginalisation sociale.

J'aimerais également remercier tous les membres du conseil d'administration et du comité exécutif de SME ainsi que le personnel de SME, plus particulièrement notre directrice Mary Van Dievel. En effet, ils mettent à notre disposition leurs compétences, leur temps et leur énergie afin que nous puissions concrétiser notre engagement et que nous soyons à même de promouvoir le bien-être et la santé mentale positive dans la nouvelle Union européenne.

Malgorzata Kmita
Présidente, Santé Mentale Europe

INTRODUCTION

En 2006, SME a dû faire face à de nombreux défis. Pour commencer, il y a eu la consultation sur le livre vert sur la santé mentale «*Améliorer la santé mentale de la population. Vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union Européenne*». Ensuite il y a eu l'élection des membres du nouveau conseil d'administration de SME, la préparation de la conférence de SME de 2007, les différents projets à lancer ou à parachever, la préparation de *l'Année européenne de l'égalité des chances - 2007*, etc.

La vision de SME est celle d'une Europe qui accorde une grande priorité à la santé mentale, où les personnes ayant des problèmes de santé mentale mènent une vie de citoyen à part entière et où elles ont accès à des services et à un encadrement appropriés lorsque cela s'avère nécessaire, et où la participation significative des personnes ayant des problèmes de santé mentale, de leurs familles et de leurs soignants est garantie à tous les niveaux de prise de décision et de représentation.

Nos valeurs sont basées sur la dignité et le respect, l'égalité des chances, la liberté de choix, la non discrimination, la démocratie et la participation.

Etant donné que la maladie mentale est une charge trop élevée pour les personnes, les familles et la société et que la stigmatisation et les tabous sont trop importants, nous pensons que les développements en matière de santé mentale ne peuvent pas être laissés uniquement entre les mains des élus et des professionnels.

Par conséquent, nous nous engageons à promouvoir une santé mentale positive, à prévenir la détresse mentale, à améliorer les soins, ainsi que la défense et la protection des droits de l'homme des personnes ayant des problèmes de santé mentale, de leurs familles et de leurs soignants.

Nous tenons à remercier nos membres et nos sympathisants pour leur travail et leurs efforts en 2006 et nous espérons continuer cette collaboration fructueuse en vue de réaliser nos objectifs communs!

IL N'Y A PAS DE SANTE SANS SANTE MENTALE!

Mary Van Dievel,
Directrice de SME

MISSION DE SME

Depuis plus de vingt ans déjà, SME s'efforce, au niveau européen, de promouvoir et de représenter la santé mentale dans son sens le plus large. SME est désormais reconnue pour son rôle innovateur de premier plan. Au cours de ces dernières années, il est devenu encore plus évident qu'il fallait faire entendre une voix européenne dans le domaine de la santé mentale.

SME offre à toute organisation qui le désire la possibilité de contribuer à l'édification d'une Europe où tous les citoyens jouissent d'un niveau élevé de santé mentale, que ce soit au sein de l'Union européenne ou au-delà, dans une Europe plus large. SME soutient l'émancipation de différents groupes dans le domaine de la santé mentale afin d'établir des partenariats égaux, d'offrir l'égalité des chances aux différentes parties concernées et de faire en sorte que l'on subviennent aux besoins de la population en matière de santé mentale.

SME joue un rôle important en matière de sensibilisation et de lutte contre les tabous, la stigmatisation et les préjugés liés à la maladie mentale.

Afin de remplir ce rôle stratégique, SME travaille en étroite collaboration avec le bureau régional européen de l'Organisation Mondiale de la Santé, a un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et une fonction de liaison pour la promotion de la santé mentale auprès de la Commission européenne.

SME est membre de plusieurs groupes de défense et de lobby de niveau européen: l'Alliance européenne pour la santé publique, le Forum européen des personnes handicapées, la Plateforme sociale et le Lobby européen des femmes.

STRUCTURE DE SME

SME est une ONG européenne et une organisation représentative des associations et des organisations actives dans le domaine de la santé mentale au niveau local, national, régional et européen. Celles-ci comprennent des ONG, des usagers des services de santé mentale, leurs familles et leurs soignants, des professionnels, des institutions de recherche et d'enseignement et des bénévoles. Au 31 décembre 2006, SME comptait 49 organisations membres effectifs, 14 organisations membres associés et 57 membres individuels.

MEMBRES DE SME

Organisations membres effectifs: 49
Organisations membres associés: 14
Membres individuels: 57

|

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les membres effectifs et les membres individuels votants.
Les membres associés et tous les autres membres individuels peuvent participer mais n'ont pas le droit de vote.
Elle se réunit une fois par an.
Elle est l'instance de prise de décision la plus élevée.

|

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 15 membres représentant les organisations membres effectifs et les membres individuels votants.
Se réunit au moins deux fois par an.

|

COMITE EXECUTIF

5 membres (président, vice-président, trésorier, secrétaire et un membre sans fonction).
Elu par le conseil d'administration + ex officio la directrice et les conseillers politiques.
Se réunit au moins quatre fois par an.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de SME a eu lieu le 13 mai 2006 à Bruxelles. Quelque 50 personnes y étaient présentes.

L'assemblée a confirmé l'élection des membres du nouveau conseil d'administration et a approuvé et adopté le rapport annuel de 2005, ainsi que le bilan de 2005 et le budget pour 2006, de même que la révision du règlement d'ordre intérieur de SME.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SME (2006-2008)

Victor Aparicio Basauri, Association espagnole de neuropsychiatrie, Espagne (janvier 2006 – avril 2006)
Claude Deutsch, Advocacy France
Sandra Grant, InterMinds, Ecosse
Brian Howard, Santé Mentale Irlande
Marianne Carisius Kastrup, SIND, Danemark
Luigi Leonori, SMES-Europa, Belgique
Malgorzata Kmita, Royaume Uni
Nace Kovac, SENT, Slovénie
Elisabeth Muschik, Pro Mente, Autriche
Petr Nawka, Integra, Slovaquie
Pino Pini, AISMe, Italie
Marita Ruohonen, Association finlandaise de santé mentale
Kristina Salonen, Finlande
Dimitris Tataridis, Société de psychiatrie sociale et de santé mentale, Grèce
Colette Versporten, Belgique

Le conseil d'administration de SME s'est réuni à deux reprises en 2006.

COMITE EXECUTIF

Présidente : Malgorzata Kmita
Vice-présidente: Elisabeth Muschik
Trésorière : Colette Versporten
Secrétaire : Nace Kovac
Membre sans fonction : Brian Howard

Le comité exécutif s'est réuni quatre fois en 2006.

CONSEILLERS POLITIQUES

John Henderson
Josée Van Remoortel

SECRETARIAT DE SME

Directrice:
Mary Van Dievel

Coordinateurs de projet:

Mariantonietta Fresu: «Réseau européen d'économie de la santé mentale -Phase II» (MHEEN II)
Sogol Noorani: «Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale»

Responsable de l'information:

Fanny Muller (depuis avril 2006, précédemment stagiaire)

Assistante administrative:

Marie-Christine Terlaeken

COMITES DE SME

Comité d'affiliation et d'accréditation

Présidente : Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME
Paul Arteel, Association flamande de santé mentale, Belgique
Athena Frangouli, Société de psychiatrie sociale et de santé mentale, Grèce
Mariano Hernandez, membre individuel, Espagne
Inge Schöck, Allemagne (depuis mai 2006)
Vesna Svab, SENT, Association slovène de santé mentale, Slovénie

Comité financier

Présidente : Colette Versporten, trésorière de SME
Brian Howard, membre du conseil d'administration de SME, Santé Mentale Irlande
Josée Van Remoortel, conseillère politique, SME

Ex officio:

Benoît Broekmans, comptable
Mary Van Dievel, directrice de SME

Comité sur les droits de l'homme et la santé mentale

Paul Arteel, directeur de l'Association flamande de santé mentale (VGGG), Belgique
John Connolly, psychiatre, Association irlandaise de suicidologie, Irlande
Claude Deutsch, membre du conseil d'administration de SME, Advocacy France
Martine Dutoit, directrice d'Advocacy France
Gabor Gombos, juriste, membre du conseil d'administration du Réseau européen des (ex-)usagers et des survivants de la psychiatrie (ENUSP), Hongrie
John Henderson, conseiller politique de SME
Peter Kinderman, professeur de psychologie clinique - Université de Liverpool, Royaume Uni
Malgorzata Kmita, présidente de SME
Nace Kovac, Sent, membre du conseil d'administration de SME
Pirkko Lahti, ex-directrice de l'Association finlandaise de santé mentale
Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME
Mary Van Dievel, directrice de SME
Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME
Secrétariat: Fanny Muller, responsable de l'information de SME

Comité sur les femmes et la santé mentale

Présidente: Colette Versporten, Belgique
Sandra Grant (depuis mai 2006)
Malgorzata Kmita, Royaume Uni
Pirkko Lahti, Finlande (jusqu'en mai 2006)
Elisabeth Muschik, Autriche
Inge Schoeck, Allemagne (jusqu'en mai 2006)
Mary Van Dievel, SME
Josée Van Remoortel, SME
Marita Ruohonen (depuis mai 2006)
Kristina Salonen (depuis 2006)

FINANCES

COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE 2006

1. Revenus et dépenses

Recettes

Les revenus de SME sont principalement constitués de subventions de l'Union européenne. A ces revenus s'ajoutent les participations des partenaires (co-financements), les cotisations de membres, des revenus locatifs et quelques revenus divers (intervention ONEM, dons, produits financiers et exceptionnels).

Charges

Il y a trois types de charges:

1. Les frais de fonctionnement liés au suivi des projets (honoraires des partenaires, séjours et déplacements, etc.)
2. Les frais de personnel qui ont subi une diminution de moitié suite à la réduction de l'équipe.
3. Les frais généraux (immeuble, frais de bureau, support technique, etc.).

Les comptes de l'année 2006 ont été clôturés en boni de 3.132,31 EUR.

2. Bilan

Actif

Nous n'avons procédé au cours de cet exercice à aucun investissement important. Notre situation de trésorerie est saine, et des subsides pour un montant de 76.540,73 EUR sont encore à percevoir.

Passif

Nos dettes financières diminuent. Nous arrivons à la fin du remboursement du prêt consenti pour l'achat de l'immeuble.

La dette envers les fournisseurs a augmenté.

Nous avons constitué une provision pour départ du personnel pour un montant de 25.000,00 EUR.

Des subsides sont reportés à concurrence de 61.050,00 EUR.

Les comptes ont été contrôlés et approuvés par un auditeur externe (Luc Bovagnet, expert-comptable). Une copie du rapport peut être obtenue auprès du secrétariat de SME.

Benoit Broekmans, expert-comptable.

COMMENTAIRES DE LA TRESORIERE ET PRESIDENTE DU COMITE FINANCIER

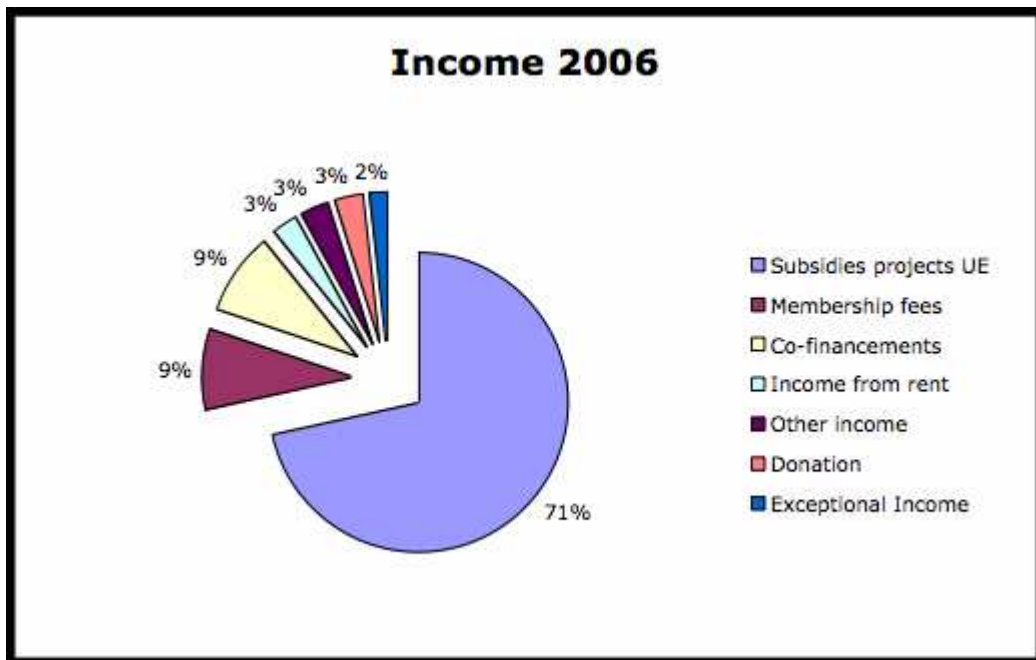
Le comité financier s'est réuni à trois reprises en 2006 pour assurer le suivi des comptes recettes/dépenses.

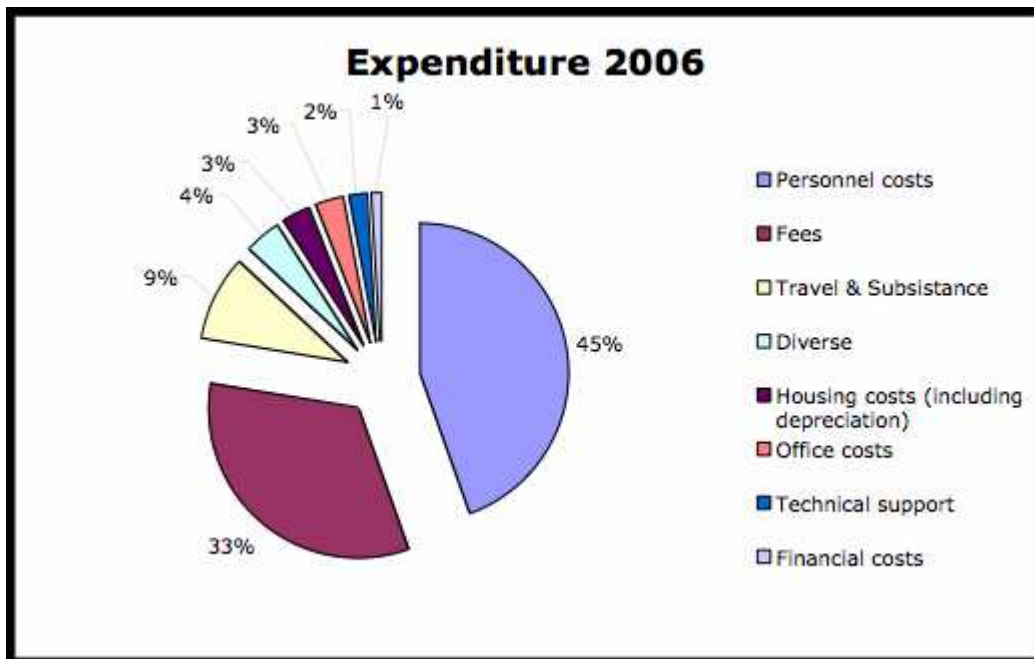
Si l'année 2005 avait été l'année du redressement des finances de l'association, l'année 2006 est celle du renforcement d'une situation en équilibre: la trésorerie est saine; le remboursement du prêt pour l'achat de l'immeuble touche à sa fin, une provision a pu être constituée en prévision du départ du personnel.

Grâce au travail de qualité effectué par Mary Van Dievel, directrice, et par l'équipe qui la seconde, SME a pu obtenir plusieurs projets importants auprès de la Commission européenne. Cette reconnaissance européenne doit encourager l'affiliation de nouveaux membres des 27 pays et la paiement régulier des cotisations de nos membres déjà inscrits. Actuellement, seulement 9% des rentrées proviennent des cotisations, fixons nous l'objectif de doubler ce montant en 2007.

Que la directrice, les conseillers, le conseil d'administration et toute l'équipe soient remerciés de leur importante implication au sein de SME.

Colette Versporten





PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITE DE SME

PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE ET PREVENTION DES TROUBLES MENTAUX

En 2006, SME a été associée de façon régulière à des consultations et débats publics européens, et elle a pu mener un travail de défense et de promotion de la santé mentale positive.

Le programme opérationnel du Conseil de l'Union européenne pour 2006, établi conjointement par les présidences autrichienne et finlandaise, a fixé les objectifs essentiels de travail du Conseil au cours de l'année passée. Dans le domaine de la santé publique, on a accordé une attention particulière aux développements en matière de soins de santé des citoyens européens, notamment concernant la santé mentale, et on a également pris la décision d'élaborer un programme d'action communautaire dans le domaine de la santé et de la protection des consommateurs (2007-2013).

SME a exprimé ses préoccupations quant à la révision de ce nouveau programme de santé publique. Dans une lettre ouverte envoyée à Madame Liisa Hyssälä, ministre finlandaise de la santé et des services sociaux, SME a appelé la présidence finlandaise de l'Union européenne à envisager une augmentation des fonds et des plafonds relatifs au co-financement qui permettrait de responsabiliser les citoyens et de réaliser les objectifs en associant la communauté de santé publique dans son ensemble. En outre, SME a demandé instamment à la présidence finlandaise de s'assurer que la gestion et la mise en œuvre de ce programme soient transparentes.

Afin de contribuer à la mise en place d'une meilleure harmonisation des politiques de santé mentale nationale au niveau de l'UE, SME a suivi de près le processus lié au livre vert de la Commission européenne «*Améliorer la santé mentale de la population. Vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union Européenne*» (COM (2005) 484 final, 14 octobre 2005). SME a activement participé à la consultation ouverte lancée par la Commission européenne visant à contribuer au développement d'une stratégie communautaire en santé mentale. Après une consultation interne de ses organisations membres et de tiers, c'est en mai 2006 que SME a fait part de sa réaction sur le livre vert à la Commission européenne.

Dans sa réponse, SME accueille favorablement les objectifs du livre vert et soutient fortement la nécessité de développer une stratégie globale en matière de santé mentale pour la population de l'UE. SME s'est intéressée plus particulièrement à l'intitulé du document, proposant de l'intituler plutôt «*Stratégie de l'UE en matière de santé mentale et de bien-être de toutes les populations*». En effet, il est fondamental de veiller à ce que l'approche en santé publique concerne la santé mentale positive de tous au sein de l'Union européenne. SME plaide également en faveur d'un mécanisme interne à la Commission européenne et permettant de garantir le lien entre les différentes Directions Générales et structures de la Commission européenne qui sont concernées par la future stratégie de l'UE en matière de santé mentale et de bien-être.

Activités et événements phares de SME:

- Participation à la réunion de la Plateforme consultative de l'UE sur la santé mentale, en vue de promouvoir la coopération transversale parmi les différents secteurs concernés ainsi que le consensus sur le développement d'une stratégie communautaire en santé mentale. **(janvier-mai)**
- Rencontre du Réseau européen d'économie de la santé mentale sur les «*Avancées en matière de politique de santé mentale et d'économie en Europe*», à Barcelone, Espagne. **(février)**

- Participation au projet «*Mise en œuvre des politiques et stratégies de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles mentaux dans les pays de l'UE et les pays candidats*» (EMIP), soutenu par la Commission européenne (DG Sanco). **(terminée en juillet)**
- Le séminaire de SME, intitulé «*Le livre vert de la Commission européenne sur la santé mentale: il est temps d'agir!*», avait pour but d'étudier et de discuter les différentes réactions reçues par SME de la part de ses organisations membres et des autres parties concernées. **(mai)**
- Participation au groupe de travail de la DG Sanco sur l'implication des parties prenantes et la révision par les pairs, visant à améliorer les processus de consultation et de participation des parties prenantes. **(juin-décembre)**
- Coordination du projet «*Réseau européen d'économie de la santé mentale – phase II*» (MHEEN II), financé par la Commission européenne (DG SANCO) et mené par la *London School of Economics*. **(en cours)**
- Participation aux activités du Réseau européen pour la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux (IMHPA). **(en cours)**

INCLUSION SOCIALE ET SANTE MENTALE

En mars 2006, Le Conseil européen a adopté un nouveau cadre pour les processus de protection sociale et d'inclusion sociale. Un nouveau cadre restreint a été établi en vue du développement ultérieur de la méthode ouverte de coordination destinée à la protection sociale et à l'inclusion sociale, encourageant la coopération et l'échange de bonnes pratiques et fixant des buts et des lignes directrices communs pour les Etats membres en vue de réaliser des objectifs communs. Le nouvel ensemble d'objectifs communs inclut trois objectifs principaux et des objectifs pour chacun de ces trois domaines politiques: inclusion sociale, pensions et santé, et prise en charge de longue durée.

C'est en se basant sur ce nouveau cadre restreint que les 27 Etats membres de l'UE ont présenté leur rapport national sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008, incluant un chapitre sur les Plans d'action nationaux sur l'inclusion sociale. Au cours de l'élaboration des rapports nationaux, SME a travaillé avec ses organisations membres pour sensibiliser les élus et les autres parties prenantes clés au niveau européen et national à deux questions auxquelles sont confrontées dans leur vie quotidienne tant de personnes ayant des problèmes de santé mentale: tout d'abord l'exclusion sociale - quand il s'agit d'avoir accès aux services sociaux et de santé, à l'emploi, à l'éducation, aux services de formation, au logement, aux activités de loisirs - et ensuite la protection de leurs droits civils et fondamentaux.

SME a plus particulièrement souligné le fait qu'il était urgent de consentir des efforts communs et de mener des actions concertées en vue de promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, en créant une société où tout un chacun peut jouir d'un niveau élevé de santé mentale et est à même de vivre en tant que citoyen à part entière et d'avoir accès à des services et à un encadrement appropriés lorsque cela s'avère nécessaire.

Le problème de l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale est une question très complexe étant donné qu'il implique de nombreuses et différentes parties prenantes, ainsi que de nombreux et différents domaines de travail. Tout effort politique et toute solution concrète doit prendre en considération cette complexité et y répondre adéquatement.

Ce qu'il ne faut pas négliger non plus, c'est que la mise en œuvre des bonnes pratiques et des processus de prise de décision qui peuvent renforcer l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans tous les domaines susmentionnés ne peut se réaliser que par l'implication, la participation et l'évaluation par les usagers des services de santé mentale et par leurs propres représentants.

Pour terminer, SME a mis en exergue le fait qu'il était impératif d'associer de façon appropriée les organisations de base lors de la formulation des politiques. En effet, cela permettrait une appropriation flexible des pratiques et leur offrirait un potentiel de développement «organique».

Activités et événements phares de SME:

- Réunion des partenaires du projet «*Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*» et des représentants d'ONG du secteur social et de réseaux européens tels que AGE (Plateforme européenne des personnes âgées), la Confédération des entreprises sociales européennes, les Initiatives pour l'emploi et les coopératives sociales, le Réseau européen des associations de lutte contre le pauvreté, le Forum européen des personnes handicapées, le Réseau européen des (ex)usagers et survivants de la psychiatrie, EuroPsy Réhabilitation et Interminds, afin de discuter de stratégies de collaboration dans le domaine de l'inclusion sociale. **(mai)**
- Publication du «*Rapport sur la situation d'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*». **(juin)**
- «*Pas d'inclusion sociale sans santé mentale*» – Activité de sensibilisation organisée par SME au Parlement Européen et accueillie par John Bowis, eurodéputé. **(septembre)**
- Réunion et conférence de presse avec les représentants de la municipalité de Florence et de la région de Florence en Italie, en vue de la promotion de l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans la région. **(novembre)**
- Le projet «*Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*», projet d'échange transnational, financé par la Commission européenne dans le cadre du Programme d'action Communautaire de lutte contre l'exclusion sociale 2002-2006 (DG EMPL). **(en cours)**
- Implication de SME dans le groupe de travail sur la politique sociale de la Plateforme sociale. **(en cours)**

HANDICAP ET SANTE MENTALE

En 2006, comme au cours des années passées, SME a été très active dans le domaine du handicap. SME s'est préoccupée de différentes thématiques:

Vie au sein de la collectivité et désinstitutionnalisation: SME a été associée au lancement officiel et à la consolidation du travail réalisé par l'ECCL (Coalition européenne pour la vie dans la communauté), une initiative qui avait été lancée par SME et d'autres ONG européennes en 2005, avec pour objectif de promouvoir la mise à disposition de services basés dans la communauté complets et de qualité comme alternative à l'institutionnalisation.

L'expertise de SME a également été appréciée au sein du groupe de travail du Forum européen des personnes handicapées (FEPH) sur la vie dans la communauté. Ce groupe d'expert soutient le travail du FEPH dans le domaine de la désinstitutionnalisation et de la promotion de solutions actives assurant la dignité ainsi que l'inclusion complète et la participation des personnes handicapées au sein de la société.

Politiques d'emploi et politiques sociales: L'emploi a toujours été l'une des grandes préoccupations de SME, étant donné que les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont parmi les plus défavorisées sur le marché du travail. Dans ce domaine, SME travaille en étroite collaboration avec le FEPH et les syndicats. En 2006, SME a contribué, à travers le FEPH, à la consultation de l'UE sur des actions visant à promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché de l'emploi.

C'était la toute première fois qu'on établissait un lien entre des mesures d'activation et des mesures d'encadrement permettant d'offrir une vie décente aux personnes qui sont dans l'incapacité de travailler. SME et le FEPH ont lancé un appel à l'amélioration des instruments actuels de lutte contre l'exclusion sociale et en faveur de l'établissement d'exigences minimales au niveau européen.

Transport et accès universel : Poursuivant son partenariat de l'année passée avec le FEPH, SME a suivi le travail du FEPH sur la mise en œuvre du règlement communautaire sur les voyages en avion des personnes handicapées et à mobilité réduite (adopté en décembre 2006), qui énonce les droits des personnes handicapées voyageant en avion lorsqu'elles volent à l'intérieur, en provenance et à destination de l'Union Européenne.

Une autre victoire importante dans ce domaine a été liée à la directive européenne sur les bus et autocars, qui garantit des normes obligatoires d'accès aux autocars urbains pour les personnes handicapées.

Personnes en situation de grande dépendance : SME est membre du comité du FEPH sur les personnes en situation de grande dépendance, dont le travail consiste à élaborer des recommandations spécifiques et à mettre sur pied des campagnes de sensibilisation visant à assurer l'égalité des chances et la protection des droits des personnes en situation de grande dépendance, qui sont particulièrement vulnérables.

Activités et événements phares de SME:

- Participation au conseil informel sur l'emploi et les affaires sociales en Autriche. (**janvier**)
- Participation à l'organisation du séminaire de l'ECCL «*Le droit de vivre dans la collectivité*». (**mai**)
- Participation à l'assemblée générale et au conseil d'administration du FEPH en Italie. (**mai**)
- Participation à la conférence de la Commission européenne sur «*Le fonds social européen et le handicap*». (**septembre**)
- Présentation lors la conférence d'Inclusion Europe «*Approche intégrée des politiques en matière de handicap*». (**octobre**)
- Contribution au rapport de l'ECCL «*Focus on the Right of Children with Disabilities to Live in the Community*». (**décembre**)
- Membre du groupe de pilotage et de gestion de l'ECCL. (**en cours**)
- Membre du groupe de travail du FEPH sur la vie dans la collectivité, du comité sur l'emploi et la politique sociale et du comité sur les personnes en situation de grande dépendance. (**en cours**)
- Collaboration avec l'Intergroupe sur les personnes handicapées du Parlement européen. (**en cours**)

DROITS DE L'HOMME ET SANTE MENTALE

Au niveau international, l'assemblée générale des Nations Unies à élu en mai 2006 les premiers membres du conseil des droits de l'homme, récemment mis sur pied. Ce conseil, créé par la résolution 60/251 du 15 mars 2006 de l'assemblée générale, remplace la commission des droits de l'homme, basée à Genève. Il aura pour mission d'examiner les violations des droits de l'homme, y compris les violations flagrantes et systématiques, et de promouvoir la coordination effective et l'intégration de la question des droits de l'homme au niveau de toutes les instances des Nations Unies.

Un autre pas important en matière d'amélioration de la situation des droits de l'homme des personnes ayant des problèmes de santé mentale a été franchi avec l'adoption de la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, le 13 décembre 2006, après cinq années de négociations intensives. Les ONG travaillant sur la question du handicap et les organisations des droits de l'homme du monde entier

ont joué un rôle important dans ces négociations. Plus de 800 représentants des ONG travaillant sur la question du handicap ont assisté aux sessions du comité ad hoc chargé de la rédaction de la convention. SME, par le truchement du Forum européen des personnes handicapées (FEPH), a participé aux négociations. La convention va garantir une protection véritable des droits des personnes handicapées et veiller à ce qu'elles jouissent des droits de l'homme les plus fondamentaux. Le texte interdit également la discrimination à l'encontre des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie et envisage l'accès à l'ensemble des droits fondamentaux -droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels - au travers d'actions positives.

Au niveau européen, les communautés européennes et les Etats membres travaillent depuis décembre 2003 à la mise en place d'une agence des droits fondamentaux basée sur la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. L'objectif de cette agence sera de mettre à la disposition des institutions, instances, bureaux et agences concernés de l'UE, lorsqu'ils définissent ou mettent en œuvre une législation communautaire, son assistance et son expertise en matière de droits fondamentaux. En 2006, la présidence autrichienne a accéléré le rythme des négociations afin que l'agence puisse fonctionner à partir du 1^{er} janvier 2007. SME a suivi cette procédure via son partenariat avec la Plateforme Sociale. Cette dernière a été associée au processus de consultation et a fait campagne afin de veiller à ce que l'agence soit un instrument efficace, indépendant, respectueux des normes internationales de pluralisme et qu'elle associe à son travail les organisations de la société civile.

Le suivi de ces développements a été un point important des activités menées en 2006 par le comité sur les droits de l'homme et la santé mentale. Ce comité a également travaillé de façon plus concrète sur la problématique des droits de l'homme, notamment s'agissant de la responsabilisation et de l'autodétermination des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Activités et événements phares de SME:

- Elargissement de l'enquête de SME sur la situation du «*budget personnel*» alloué aux personnes handicapées dans différents pays européens (lancée en 2005) en lançant un appel à contribution aux membres de SME et de l'ECCL, ainsi qu'aux conseils nationaux des personnes handicapées. **(février-décembre)**
- Inclusion de SME dans la liste des ONG habilitées à déposer des plaintes collectives basée sur une présomption de violation de la charte sociale européenne (pour une période de quatre ans), confirmée par le comité gouvernemental de la charte sociale européenne. **(mai)**
- Organisation d'un débat sur le traitement involontaire dans la communauté dans le cadre du séminaire de SME «*Le livre Vert de la Commission européenne sur la santé mentale: il est temps d'agir!*». **(mai)**
- Réaction de SME au rapport de MDRI (Mental Disability Rights International) sur les mauvais traitements infligés aux enfants dans les institutions psychiatriques roumaines. **(juin)**
- Publication des recommandations de SME sur l'accès à l'information des patients. **(décembre)**
- «*Comité de SME sur les droits de l'homme et la santé mentale*» travaillant sur les questions relatives aux droits de l'homme des personnes ayant des problèmes de santé mentale. **(en cours)**
- Participation de SME au groupe de travail de la Plateforme Sociale sur les droits fondamentaux et la non-discrimination (groupe de travail FRAND). **(en cours)**
- Participation de SME au comité des droits de l'homme du FEPH. **(en cours)**
- Collaboration entre SME et le Conseil de l'Europe, plus particulièrement avec les organisations internationales non gouvernementales (OING) ayant un statut participatif au sein du Conseil de l'Europe. **(en cours)**

COMMUNICATION SUR LES QUESTIONS LIEES A LA SANTÉ MENTALE

En 2006, SME a augmenté ses efforts pour améliorer la communication avec ses membres et les autres parties intéressées. Plus particulièrement, SME s'est efforcée d'accroître la transparence au niveau du travail effectué et des activités menées à bien tout au long de l'année. Le site internet de SME et son bulletin d'information constituent des outils précieux à cet égard.

Parmi les autres objectifs clefs, il convient de mentionner une participation plus importante de SME sur la scène européenne afin d'ancrer sa présence et de sensibiliser les responsables politiques, les réseaux européens et les ONG à la mission et aux objectifs de SME, à savoir la promotion de la santé mentale positive et du bien-être mental de l'ensemble des citoyens de l'UE.

Activités et événements phares de SME:

- Publication en ligne du bulletin d'informations mensuel de SME, en français et en anglais. **(depuis janvier)**
- Nomination d'une responsable de l'information. **(avril)**
- Activités de sensibilisation impliquant les institutions centrales de l'UE sur des questions d'actualité relatives à la santé mentale **(en cours)**
- Publication de communications et de documents de position ainsi que de communiqués de presse sur des sujets d'actualité concernant la santé mentale. **(en cours)**
- Diffusion du bulletin d'information de SME par courrier postal et électronique aux membres de SME, à différentes ONG européennes et nationales ainsi qu'à d'autres parties concernées au niveau européen. **(en cours)**
- Mise à jour régulière du site internet de SME et publication d'informations/données en français et en anglais. **(en cours)**
- Suivi des demandes d'information. **(en cours)**